



**Syndicat des travailleurs du rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Région PACA**

19, rue Bénédit - 13001 Marseille
Tél : 09 88 08 09 88
Email : sudrail.paca1@gmail.com
www.sudrail.fr

Privatisation du TER en PACA

Personne n'est « volontaire » pour la casse sociale !

Des représentants de la Direction SNCF TER PACA n'hésitent pas à montrer leur satisfaction : suite au courrier adressé à 2500 cheminot-e-s de la région, il y aurait, d'après eux, beaucoup plus de « volontaires » que nécessaire pour être transférés à Transdev ou à la filiale SNCF SUD Azur. Cette « satisfaction » est une honte. D'abord pour le service public ferroviaire : comment est-il possible de se satisfaire du dépeçage de l'entreprise publique ? Et puis pour les cheminot-e-s : à qui peut-on faire croire qu'avec un « pistolet sur la tempe » on est « volontaire » ?

Celles et ceux qui « acceptent » ce transfert essayent avant tout de préserver leur emploi et leur vie, là où ils/elles ont choisi de résider. Ils/elles sont aussi probablement épuisé-e-s par une entreprise SNCF où la dégradation des conditions de travail et de vie le dispute à une violence managériale généralisée, qui a fait peu à peu de chacun-e d'entre nous une simple variable d'ajustement.

Pour la Direction, le nombre de « volontaires » va lui donner la possibilité de choisir et y compris d'articuler ces choix avec les suppressions et les réorganisations qu'elle souhaite réaliser pour ce qu'il restera de l'activité TER PACA. Ainsi que deviendra un-e cheminot réalisant plus de 50 % de son activité pour un des 2 lots mais qui ne sera pas transféré ? Son poste sera supprimé et une seule offre de reclassement « si possible en région » lui sera proposée. Celles et ceux qui ne seront pas a priori concerné-e-s par les transferts le sont aussi indirectement, à travers des menaces de maintien de poste et/ou de mobilité imposées. Et avec l'annonce de 5 prochains appels d'offres, on peut se demander si la SA SNCF Voyageurs n'est pas amenée à tout simplement disparaître en PACA...

Les résultats pour ces 2 appels d'offres signifiant la privatisation ferroviaire en PACA seront validés le 29 octobre 2021, lors d'un vote en séance plénière du Conseil régional. Sans surprise, la majorité politique qui déconstruit le service public depuis des années va confirmer les attributions tout en augmentant les subventions versées (+ 38,5 %) ! Sans surprise, elle va cautionner les 261 suppressions de poste prévues sur les 2 lots, et faire subir encore aux cheminot-e-s transféré-e-s de la productivité et de la polyvalence, c'est-à-dire dégrader encore leur quotidien.

La concurrence ne peut exister sans dumping social

Le Conseil régional PACA a décidé l'ouverture à la concurrence car il peut s'appuyer sur le dumping social défini dans la loi ferroviaire de 2018. Le gouvernement s'est en effet fait le promoteur d'une convention collective nationale (CCN) au rabais pour la branche ferroviaire : réglementation du travail, classification des métiers, rémunération... La réduction des droits des salarié-e-s est ce qui permet la privatisation. Et inversement.

La SNCF est également directement impliquée dans ce dumping social. Alors que dans un premier temps J-P. Farandou avait affirmé que c'est la SA SNCF Voyageurs qui répondrait aux appels d'offres, deux mois plus tard il décidait que pour chaque appel d'offre une filiale dédiée serait créée.

Les cheminot-e-s qui seront transféré-e-s à Transdev ou à la filiale SNCF - qui le sauront 1 an avant - ne bénéficieront que d'une rémunération minimum calculée sur les 12 derniers mois avant le transfert.

Hormis cette disposition :

- ➔ **Les indemnités, allocations et gratifications reprises dans le RH 0131 ne seront garanties que pour 15 mois après la date du transfert**
- ➔ **L'ancienneté définie par les notations et les échelons ne le sera elle aussi que pour 15 mois**
- ➔ **Toutes les autres dispositions concernant les Facilités de Circulation, la médecine de soin, le logement, la Cessation Progressive d'Activité, le Compte Epargne Temps... disparaissent ! Elles sont renvoyées à ce que comportera – ou pas – la future CCN...**

Pour celles et ceux transféré-e-s à la filiale SNCF, la DRH du Groupe SNCF a proposé, à travers un projet d'accord collectif, une version adoucie du dumping social, mais pour mieux enterrer toute référence aux dispositions existant dans les 5 SA du Groupe.

Face à la mise en concurrence et au chantage : soyons solidaires !

Pour celles et ceux transféré-e-s à Transdev, à SNCF SUD Azur, comme à n'importe quelle entreprise ferroviaire privée ou filiale SNCF partout en France, la future CCN sera donc déterminante pour les conditions de vie et de travail. Pour l'instant, le contenu de cette CCN ne reprend que les recommandations patronales.

Il faut se mobiliser le plus massivement et unitairement possible pour faire en sorte que le processus de transferts des cheminot-e-s en région PACA ne soit pas une véritable catastrophe sociale, voire si nous avons le rapport de force, pour le faire dérailler !

Mais il apparaît encore plus important de créer les conditions d'une mobilisation nationale pour gagner une CCN qui puisse, partout dans le pays, mettre un frein au dumping social, en harmonisant par le haut les garanties sociales. C'est à cette seule condition que nous pourrons éviter une véritable « jungle » dans le secteur ferroviaire, où chaque appel d'offre sera l'occasion pour le patronat d'imposer la régression sociale.

Quel que soit notre établissement, notre métier, notre situation et nos intentions quant au processus de transfert, nous sommes toutes et tous concerné-e-s et nous avons la possibilité de bloquer ce dumping social, pour ne pas gagner moins, en travaillant plus et plus longtemps dans la précarité. Alors que la Direction TER PACA multiplie les « Forums de la Concurrence », plus que jamais les militant-e-s SUD-Rail sont disposé-e-s et disponibles pour organiser partout dans la région des « Forums de la lutte ».

N'attendons pas d'être au pied du mur ! Le transport ferroviaire ne fonctionne que grâce à nous, faisons-leur comprendre !!!

Rassemblement intersyndical le 29 octobre 2021 à Marseille
RDV à 11h en gare St Charles pour aller en manifestation au Conseil régional
où doit être votée l'attribution des 2 lots à Transdev et à SNCF SUD Azur.